

## 19<sup>ème</sup> Conférence Internationale Interministérielle pour la Coopération Sud-Sud sur la Population et le Développement

"La coopération sud-sud et la ICPD@30 : Accélérer le mouvement".

14 novembre 2022, Pattaya, Thaïlande

ICFP2022.org | #ICFP2022 | #FPforALL



### Appel à l'Action

Nous, les membres du Conseil d'administration de Partenaires en Population et Développement (PPD), les représentants des gouvernements des pays membres du PPD, les représentants des pays non-membres, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ainsi que les autres agences des Nations Unies, les organisations internationales, les représentants de la société civile, les organisations non gouvernementales (ONGs), le monde universitaire et les médias, réunis ici à Pattaya, en Thaïlande, le 14 Novembre 2022, pour la 19<sup>e</sup> Conférence internationale interministérielle sur la coopération Sud-Sud sur la population et le développement: " La coopération Sud-Sud et la CIPD@30 : Accélérer le mouvement ", organisée conjointement par le PPD et l'UNFPA, conscients du rôle indispensable de la coopération Sud-Sud et Triangulaire (CSST) dans l'accélération du Programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) et des Objectifs de Développement Durable (ODD), conviennent d'adopter cet " Appel à l'Action ".

**Nous, les délégués à cette Conférence Internationale Interministérielle,**

Attirer l'attention sur le fait que le monde approche la 30<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption du PdA de la CIPD, dont l'observance est connue sous l'appellation de la CIPD30 ;

**Reconnaissons** nos responsabilités intergouvernementales et nos capacités collectives à faire avancer les engagements que nous avons exprimés et les actions de collaboration qui permettront de tenir les promesses de la CIPD et de l'Agenda 2030 des ODD ;

**Réaffirmons** nos engagements à tirer parti, innover et intensifier l'application des partenariats de la SSTC pour des actions plus efficaces et durables aux niveaux mondial, régional et national, et à exploiter le dividende démographique, en particulier parmi les pays membres africains, en utilisant cette modalité ;

**Reconnaissons** nos responsabilités intergouvernementales et nos capacités collectives à faire avancer les engagements que nous avons exprimés ainsi que les actions de collaboration qui permettront de tenir les promesses de la CIPD et de l'Agenda 2030 des ODD ;

Réaffirmons nos engagements à tirer parti, innover et intensifier l'application des partenariats SSTC pour des actions plus efficaces et durables aux niveaux mondial, régional et national, et à exploiter le dividende démographique, en particulier parmi les pays membres africains, en utilisant cette modalité ;

**Rappelons** tous les engagements antérieurs que nous avons pris lors du Sommet de Nairobi de la CIPD@25, du Plan d'action BAPA+40, de l'agenda des ODD, ainsi que toutes les déclarations précédentes que nous avons faites lors des précédentes réunions de l'IIMC sur l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, du planning familial, du VIH/SIDA, des questions relatives aux adolescents et aux jeunes, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, de la population et du développement ;

**Partageons nos préoccupations** quant au fait que les progrès réalisés dans le cadre de la CIPD et des ODD ont été variables et inégaux, compte tenu de l'impact de la pandémie de COVID-19, des conflits politiques et des

guerres, des perturbations de la distribution mondiale, de l'inflation et d'autres crises financières, de l'émergence de forces conservatrices puissantes ainsi que d'autres problèmes qui ont polarisé les gouvernements et les ont détournés de la nécessité de maintenir la centralité de la santé et des droits sexuels et reproductifs, de la planification familiale, de l'égalité des sexes et de la responsabilisation des femmes, ainsi que des questions de la population et de développement ;

**Appuyons** sur les efforts passés et actuels pour garantir l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive dans le cadre de la couverture sanitaire universelle (CSU) et au renforcement des programmes susceptibles d'accélérer la réalisation du programme inachevé de la CIPD dans nos pays, alors que nous continuons à répondre aux défis émergents liés aux ODD dans un contexte de développement mondial en évolution constante;

**Reconnaissons**, à travers ce 19e forum, alors que nous célébrons nos 28 ans d'existence de PPD et sa force croissante en tant qu'organisation, le rôle essentiel des ministres et des partenaires techniques et financiers dans la mobilisation des ressources à tous les niveaux, ainsi que dans la coordination des différentes actions en vue de la réalisation des objectifs de développement nationaux, régionaux et mondiaux ;

**Croyons** qu'ensemble, nous pouvons nous améliorer en contribuant à la solidarité régionale et mondiale ainsi qu'au multilatéralisme par le biais de la coopération Sud-Sud et Triangulaire (CSST) en soutien à la CIPD30 et à l'agenda des ODD 2030.

Compte tenu du scénario postpandémique, de la crise politico-économique provoquée par la guerre entre l'Ukraine et la Russie ainsi que du changement climatique, nous, les délégués de cette conférence ministérielle, sous l'égide de l'organisation intergouvernementale du PPD et de l'UNFPA, lançons un appel clair et réaffirmons nos engagements sur les points suivants :

**PREMIÈREMENT**, intensifier les efforts concertés pour traduire la Déclaration de Nairobi de la CIPD25 : Accélérer la promesse en actions nationales qui démontrent l'importance d'une mise en œuvre et d'un financement efficace et accéléré de la CIPD à atteindre :

- I. Zéro besoin non satisfait en matière d'informations et de services de la planification familiale, et disponibilité universelle de contraceptifs modernes de qualité, accessibles, abordables et sûrs.
- II. Zéro décès maternels et zéro morbidités maternelles évitables
- III. Zéro violence sexuelle, y compris les mariages d'enfants, les mariages précoces ainsi que les mariages forcés.
- IV. Continuer à mettre l'accent sur la diversité démographique en tant que moteur de croissance économique, afin de tirer parti des dividendes démographiques pour stimuler le développement durable
- V. Augmenter le financement national en explorant des instruments et des structures de financement nouveaux, participatifs et innovants pour assurer une mise en œuvre complète, efficace et accélérée du PdA-de la CIPD et le programme des ODD ;

**DEUXIÈMEMENT**, de tirer pleinement parti de la valeur stratégique et des possibilités offertes par le SSTC, en notant ses avantages directs et ses effets domino, en particulier pour les pays du Sud, afin de renforcer les progrès dans la poursuite de la mise en œuvre du PdA de la CIPD et de l'agenda des ODD, y compris la génération de retours sociaux directs sur les investissements, le partage systématique des connaissances et des expériences, le renforcement des capacités et les moyens de mobiliser des ressources nationales, ainsi qu'un soutien triangulaire ;

**TROISIÈMEMENT**, d'intensifier les efforts des pays membres pour sensibiliser la communauté internationale des bailleurs de Fonds pour augmenter le financement international pour le renforcement du SSTC en tant qu'accélérateur de programme pour la poursuite de la mise en œuvre du PdA de la CIPD et de l'agenda des ODD;

**QUATRIÈMEMENT**, à travers notre force collective et notre solidarité, de renforcer notre détermination aujourd'hui et jusqu'en 2030 à trouver des solutions de défis auxquels nous sommes confrontés - de l'inégalité

aux conflits, qui ont fait reculer les promesses de la CIPD et des ODD et ont entraîné le recul des avancées en matière de droits des femmes dans de nombreux pays, ainsi que de nous unir davantage pour faire en sorte que la voix des femmes et des filles du monde entier soit écoutée, afin de se rapprocher de la CIPD30.

**CINQUIÈMEMENT**, de poursuivre les efforts conjoints pour un engagement collaboratif et une transparence avec tous les différents acteurs concernés, afin de forger des partenariats multilatéraux forts, dynamiques et résilients qui construisent un consensus, et mènent à des échanges ainsi qu'à des actions au niveau mondial, régional et national, réduisant ainsi la polarisation et suscitant l'enthousiasme autour de nouveaux engagements envers l'agenda de la CIPD et des ODD aujourd'hui et en 2030.

**SIXIÈMEMENT**, d'assurer l'engagement politique réel des pays membres du PPD en faveur de la cohérence et de la mise en œuvre des politiques nationales, avec une allocation budgétaire adéquate, afin de promouvoir le CSST en tant qu'accélérateur de programme pour l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, à la planification familiale, à VIH/SIDA, aux questions relatives aux adolescents et aux jeunes, à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, à la population et au développement ;

**SEPTIÈMEMENT**, de reconnaître et de remercier l'UNFPA, en tant qu'agence principale des Nations Unies pour la santé et les droits sexuels et reproductifs, pour sa collaboration vigoureuse et déterminée avec ses partenaires afin de réaliser le PdA de la CIPD et l'agenda des ODD d'ici 2030 ;

**FINALEMENT**, nous remercions le gouvernement hôte, le Royaume de Thaïlande, ainsi que le département de la santé du ministère de la santé publique, d'avoir chaleureusement et gracieusement accueilli cet événement dans la belle ville de Pattaya.

**Adoptée ce jour, le 14 novembre 2022, lors de la séance de clôture de la XIXème  
Conférence Internationale Interministérielle sur la Coopération Sud-Sud pour la  
Population et le Développement.  
Pattaya, 2022**

\*\*\*\*\*

## Annexe : Appels Spécifiques à l'Action

Nous les délégués de cette 19ème Conférence interministérielle, appelons les pays membres à poursuivre et à intensifier les actions spécifiques suivantes, telles que décrites dans le Plan stratégique de PPD (2020-2024) :

### Leadership national en matière de plaidoyer et de développement de politiques

1. **Intégrer** les engagements du Sommet CIPD@25 de Nairobi et le programme des ODD dans les plans de développement nationaux et prendre de nouvelles mesures concrètes afin de respecter ces engagements d'ici à 2030, en mettant spécifiquement l'accent sur la réalisation des trois zéros et répondre aux problèmes et défis émergents en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, de planning familial, d'adolescents et de jeunes, de genre et d'autonomisation des femmes ainsi que des populations et du développement.
2. **Engager davantage**, dans le contexte plus large de la diplomatie de la santé pour la population, tous les pays membres à accroître leurs efforts de plaidoyer pour la santé sexuelle et reproductive, le planning familial, les adolescents et les jeunes, le genre et l'autonomisation des femmes, les politiques de population et de développement, et à tirer parti du SSTC, chaque fois que cela est approprié, comme accélérateur de programme pour ces domaines.

3. **Établir** un financement innovant et durable par le biais du SSTC et appeler les États membres à rester concentrés dans l'espace politique pour soutenir la formulation et la mise en œuvre de politiques équitables et inclusives ainsi que la prestation de services publics qui répondent aux besoins et aux aspirations des citoyens dans leurs pays respectifs.
4. **Garantir** l'attention au sein de l'espace politique pour soutenir la formulation et la mise en œuvre de politiques équitables centrées sur les personnes et la prestation de services publics qui répondent aux besoins et aux aspirations des citoyens de nos pays.

### Renforcement des capacités et coopération technique

5. **Renforcer les capacités** de préparation aux catastrophes et de résilience, compte tenu de la pandémie de COVID-19 et des autres catastrophes, conflits et défis auxquels sont confrontés les pays membres.
6. **Investir** dans le partage systématique des expériences et des connaissances, des solutions de programmes innovants des pays membres, en tant que vecteur significatif de relations et d'accords bilatéraux/multilatéraux permettant le partage des meilleures pratiques et le transfert de technologie entre les pays et contribuant à relever les défis communs au niveau national dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, de la planification familiale, des adolescents et des jeunes, du genre et de l'autonomisation des femmes, de la population et du développement, et à reproduire et étendre les initiatives qui marchent.
7. **Établir et/ou soutenir** des réseaux et des programmes d'échange entre les décideurs politiques, les professionnels de la santé et les universitaires, afin de catalyser la création de centres d'excellence et de groupes de réflexion sur le SSTC dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, du genre, de la population et du développement, et de faciliter le recensement des compétences des professionnels pour mettre en œuvre le SSTC dans les pays/régions membres, en tant que priorité immédiate pour faire avancer l'agenda du CIPD en 2030.
8. **Faciliter** les modalités systémiques qui génèrent des données pour la prise de décision et pour le suivi des avancées du CSST dans l'accélération de la performance des programmes et de la mise en œuvre des politiques liées à l'avancement du CIPD et de l'agenda des ODD ainsi qu'inclure l'utilisation renforcée des ICT qui permettent une distribution plus rentable de certaines composantes du programme pour les groupes appropriés dans les pays membres.
9. **Capitaliser sur les dividendes démographiques** dans les pays membres en engageant pleinement les jeunes à faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs, et à renforcer leurs capacités tout en exploitant leur potentiel de développement national.

### Renforcer les partenariats et la collaboration

10. **Saisir et renforcer** chaque opportunité stratégique pour aller au-delà du court terme et adopter une vision à plus long terme pour soutenir les programmes prioritaires qui garantissent la réalisation accélérée du CIPD et de l'agenda des ODD d'ici à 2030.
11. **Se résoudre** à dynamiser l'intégration régionale et interrégionale par le biais d'un partage d'informations et de dialogues politiques permanents dirigés par l'État, encourageant ainsi la recherche d'un consensus, de solidarité et d'initiatives conjointes entre les pays membres qui s'appuient sur nos défis communs ainsi que sur nos objectifs de développement partagés.
12. **Réaffirmer** notre volonté d'exploiter sans réserve les synergies et les ressources dont disposent nos pays membres afin de réaliser nos engagements envers la CIPD et les ODD d'ici à 2030.